



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 20 septembre 2021

Date d'affichage : 20 septembre 2021

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle du Trieur à Bas-et-Lezat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Absents :

David DESPAX, Pierre LYAN, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : Claude DENIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-129 : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION D'UN POSTE DE GESTIONNAIRE DE MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu l'avis du comité technique en date du 7 septembre 2021,

Suite au départ d'un agent en finances, il est proposé de créer le poste de gestionnaire finances et commandes publiques.

L'objectif est de réorganiser la comptabilité pour avoir un agent affecté au suivi des marchés publics, des travaux, et des groupements de commandes communautaires.

Nombre	Date	Fonction	Catégorie	Grade	Temps (non) complet	Durée hebdomadaire
1	1 ^{er} octobre 2021	Gestionnaire finances et commande publique	B	Rédacteur Principal 1 ^{er} classe	Temps complet	35/35 ^e

Ce poste étant permanent, il ouvre droit au RIFSEEP, proratisé au temps de travail.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de créer le poste présenté ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

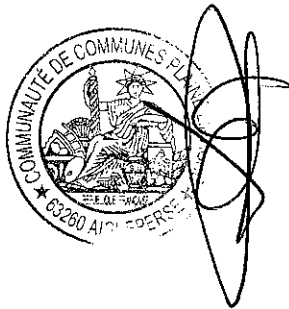
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 05/10/2021

Le président,



Le président,

Claude RAYNAUD

